



Le 07 juin grève et manifestation sur l'aéroport de Roissy pour le retrait du projet de loi travail

*Depuis près de trois mois, Hollande et son gouvernement Valls tentent d'imposer par tous les moyens une loi travail au service du patronat avec la ferme volonté de rendre encore plus corvéables tous les salariés, notamment au travers de **L'INVERSION DES NORMES**. Autrement dit, un accord d'entreprise pourrait aisément déroger au code du travail, aux conventions collectives et aux statuts qui garantissent le minimum à appliquer dans les entreprises.*

Demain, si une telle loi devait s'appliquer, moyennant un accord d'entreprise, celle-ci prétextant des difficultés économiques, pourrait aisément faire du chantage à l'emploi et obtenir de certaines organisations syndicales complaisantes, voire en contournant ces organisations syndicales par un vote des salariés, un accord remettant totalement en cause le contrat de travail pouvant aller par exemple vers l'allongement du temps de travail sans aucune augmentation de salaire, voire des baisses de salaire, la diminution de la majoration des heures supplémentaires, la modulation du temps de travail sur trois ans, etc., et en cas de refus du salarié de ces modifications, celui-ci subirait un licenciement individuel et non économique, motif pourtant invoqué par l'employeur afin d'obtenir ce fameux accord.

Les français ne se trompent pas sur le danger que représenterait une telle loi.

74 % d'entre eux sont favorables au retrait du projet ;
62 %, bien qu'ils subissent les contraintes de la pénurie, estiment les actions justifiées.

Une telle situation inquiète Hollande et son gouvernement Valls. Alors, ils haussent le ton et s'entêtent à vouloir passer en force. Voyant qu'ils sont de plus en plus en difficultés, n'arrivant pas à retourner l'opinion publique en leur faveur, ils n'hésitent pas à attaquer les organisations syndicales qui luttent contre ce projet de loi, au travers d'une campagne, que l'on peut qualifier de lynchage médiatique et à utiliser la force et des moyens démesurés envers les salariés mobilisés. Ils accusent de tous les maux l'intersyndicale et notamment qu'elles ne respectent pas la démocratie, qu'il s'agit d'une minorité qui veut bloquer le pays !

C'est une honte !

Plus d'un million de pétitions, 74 %, 62 % qui donnent au contraire toute la légitimité des actions qui se multiplient.

Hollande et Valls veulent passer en force, y compris en utilisant ce déni de démocratie que constitue le 49.3 !

➡ *Alors Messieurs Hollande et Valls, revenez à la raison, les français ne veulent pas de ce projet de loi travail, retirez-le !*

Le 07 juin, tous ensemble exigeons :

- Le retrait du projet de loi travail ;
- L'arrêt de toutes les atteintes aux libertés ;
- Le maintien des effectifs et de tous les avantages acquis en cas de transfert ;
- L'arrêt de la sous-traitance par la réintégration des salariés chez les donneurs d'ordre, ...
- L'abrogation de la loi DIARD ;
- La gratuité de la bourse du travail.

Les organisations syndicales CGT, FO et SUD invitent tous les salariés au rassemblement de lutte qui se tiendra :

Le 07 juin à 09 h 30

Terminal 2 E

Niveau départs - porte 8

Appel à la grève de 1h à 24 h

du lundi 06 juin 2016 22h au mercredi 08 juin 7h00*

*Pour le personnel soumis à la loi Diard, n'oubliez pas de vous déclarer au moins 48h à l'avance

À Paris, le 31 mai 2016